

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

STPE SOCIETE NOUVELLE
ZONE INDUSTRIELLE
RUE DU GRAND PRÉ

51140 Muizon

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
31/03/2025	F01250300400	411994	F01250300400	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Tinqueux					
PJMOR5D351	MORTIER 0/1 S5 CEM2 350	5	M3	141.00	705.00	20 %
TI	Transport incomplet	1		23.00	23.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	5	UN	1.50	7.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	5	UN	2.50	12.50	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/05/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	748.00 €
Total TVA :	149.60 €
Total TTC :	897.60 €
RESTE A PAYER :	897.60 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250300400	F01250300400	31/03/2025	411994	STPE SOCIETE NOUVELLE

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 199403 Tiqueux						
07/03/2025	008805114	411994	PJMOR5D351	MORTIER 0/1 S5 CEM2 350	5	M3